

Le Directeur de l'ENSAIT,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.951-1-1 ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiées portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social ;
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu le décret n°2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les EPSCP ;
Vu la désignation des représentants des personnels au CHSCT par le syndicat en date du 30 juin 2021 ;

Arrête :

Article 1^{er} : Représentants de l'administration au CHSCT

Monsieur Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT
Monsieur Gaël MONFRIER, Directeur général des services
Madame Marie POTDEVIN, Directrice des ressources humaines

Article 2 : Représentants des personnels

Liste / Organisation syndicale	Titulaires	Suppléants
SNPTES	Sylvie ORFAO	DEBISSCHOP Sarah
SNPTES	Hubert OSTYN	HAMMICHE Rania
SNPTES	Elise TERNYNCK	HOUYVET Marion
SNPTES	Frédéric VEYET	MERCIER Dorothée

Les représentants des personnels mentionnés ci-dessus sont désignés jusqu'aux élections professionnelles générales de décembre 2022.

Article 3 :

Le médecin de prévention et le conseiller de prévention assistent aux réunions du CHSCT.
En outre, lors de chaque réunion du comité, le président est assisté en tant que besoin par les représentants de l'administration exerçant des responsabilités et concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis de ce comité.

Article 4 : Publicité et exécution

Le présent arrêté prend effet à compter de sa publication sur l'intranet de l'ENSAIT.

Le directeur général des services est chargé de son exécution.

Fait à Roubaix, le 12 juillet 2021

Le Directeur de l'ENSAIT

Eric DEVAUX

